

Electricité: plus  
que jamais,  
la descente aux enfers?



## Ministère du commerce, des approvisionnements et de la consommation



# Une journée d'échanges sur l'Agoa et la Zlecaf, pour booster les exportations

Saisir les opportunités qu'offrent ces deux marchés permettant de booster l'exportation des produits congolais et développer ainsi leurs affaires.

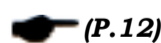


## Can football 2024

# Repêchée, la Côte d'Ivoire remporte la coupe face au Nigéria !



La Côte  
d'Ivoire,  
championne  
d'Afrique  
2024



Livre: «Essais de «démocratie»  
en République du Congo»

Père Christian a présenté  
son ouvrage, en présence  
de l'archevêque  
de Brazzaville



UNE SERIE CANAL+ ORIGINAL



LE FUTUR  
EST À NOUS

SAISON 2

TOUT PEUT ARRIVER

92 92  
CANAL+ CONGO

DU LUNDI AU VENDREDI  
A 19H00 SUR CANAL+

POP

O.i.t (Organisation internationale du travail)

# Les directeurs Afrique en retraite à Brazzaville, pour faire avancer la justice sociale





# Electricité: plus que jamais, la descente aux enfers?

**Le début de l'année 2024 est marqué, au Congo, par un régime sévère de distribution de l'électricité, tout au moins à Brazzaville, la capitale. Ce qu'on appelle, en bon français: le rationnement. Il ne sert plus de parler de délestage ou de black-out. Toutes les politiques menées depuis l'indépendance du pays, en 1960, en matière d'électricité, aboutissent, peut-on dire aujourd'hui, à ce que les pouvoirs publics en arrivent à rationner l'électricité, zone par zone. Conséquence, même le geste banal de charger son téléphone portable devient calculé.**

Lors de la cérémonie d'ouverture de la deuxième session ordinaire du sénat, jeudi 1er février dernier, le président du sénat, Pierre Ngolo, s'est alarmé de la situation actuelle de l'électricité et de l'eau courante, en ces termes: «L'électricité et l'eau constituent un véritable sujet de préoccupation. Les coupures régulières, avec les multiples soucis qu'elles génèrent ont atteint un niveau qui appellent un suivi attentionné des organes de contrôle».

Avec une population de 6.142.180 habitants (résultat du dernier recensement) et 64 ans après l'indépendance, le Congo peine à développer un service d'électricité qui réponde aux attentes des temps modernes. Sans doute, certaines localités à l'intérieur du pays ont un répit, avec moins de coupures d'électricité.

Le 21 août 2023 un communiqué de la Direction d'explo-



Barrage hydroélectrique d'Imboulou, le développement passe par la maîtrise de l'énergie..

tation de Brazzaville/Pool de la société E2c (Energie électrique du Congo), disait ceci: «Energie électrique du Congo informe son aimable clientèle de Brazzaville de l'interruption de la fourniture d'électricité qui est observée depuis le vendredi 19 août, dans certains quartiers, à cause d'une panne survenue à la sous-station du Djoué. Les zones concernées sont: Madibou; Kombé;

Kimpouomo; Nganga-Lingolo; Mafouta; Mpissa; Bacongo et Makélékélé. Nos équipes d'intervention sont actuellement à pied œuvre, pour le rétablissement de la desserte, sitôt les travaux terminés».

La réalité est telle qu'on n'a plus connu de stabilité du service d'électricité depuis. Entre le 7 novembre et le 4 décembre 2023, les perturbations en matière d'électricité

s'étaient accentuées à Brazzaville et Pointe-Noire, les deux plus grandes villes du pays. Nécessité de communication, le directeur général de E2c, Jean-Bruno Danga Adou, s'était invité sur le plateau de la télévision nationale, le 6 novembre, pour présenter ses excuses aux usagers et expliquer la raison de ces perturbations, en ces termes: «Je voudrais, tout d'abord, m'excuser auprès de notre clientèle, du désagrément que cela causera, notamment à nos ménages et aux différentes petites et moyennes entreprises dans les quartiers qui fonctionnent à base d'électricité, toutes nos excuses et nous sollicitons leur indulgence... Aujourd'hui, nous ne devons pas confondre les black-outs et les délestages. Il n'y a plus de délestage au Congo. Ce que nous vivons ce sont des black-outs».

Evidemment, son explication surréaliste avait suscité des critiques populaires: délestage ou black-out, les conséquences sont les mêmes: on est privé d'électricité et c'est une vie insupportable en plein 21ème siècle. D'après les raisons techniques avancées, le salut de Brazzaville en matière d'électricité ne peut

venir que d'une négociation avec Kinshasa, pour passer le transit de l'électricité à 80 mégawatts, au lieu de 50 mégawatts limités aujourd'hui et de réhabiliter le poste de Mbouono, pour qu'il supporte ces 80 mégawatts souhaités. Le salut ne pourra aussi venir que de la réhabilitation du réseau, pour améliorer le transit d'énergie entre Brazzaville et Pointe-Noire.

Le bouquet, c'est lorsqu'il a évoqué la nécessité de construire le barrage hydro-électrique de Sounda et ceux de Morala et Nianga. Le rêve de construire le barrage de Sounda, exploitant les gorges du Fleuve Kouilou-Niari, date depuis les années 50, en pleine période coloniale. Au début des années 60, des études françaises indiquaient que le potentiel de production énergétique était de 1.000 mégawatts. Une étude de la Banque mondiale dans les années 2010 a obtempéré cette ambition, situant le potentiel de production de ce futur ouvrage entre 450 et 500 mégawatts, pour 2 milliards de dollars d'investissements (près 1.204 milliards de francs Cfa). Quoiqu'il en soit, le projet de construction de ce barrage hydro-élec-

trique tant rêvé ne connaîtra jamais de suite, malgré les promesses politiques.

Les projets de Morala et Nianga ont fait l'objet d'une convention signée le 22 mai 2022, entre le gouvernement et le consortium sino-congolais Energaz-C.g.g.c (China Grezhouba group corporation). Il s'agit de la construction des barrages hydroélectriques de Morala (230 mégawatts) et de Nyanga (101 mégawatts) dans le Département du Niari. Depuis, on n'entend plus parler de ces deux projets.

Les problèmes qui affectent le service d'électricité sont connus depuis: les pertes techniques, en raison des défaillances; la vétusté d'une partie des réseaux de transport; le manque d'entretien des ouvrages de production d'électricité; les pertes commerciales en raison du manque de performances de la société en charge du service d'électricité, etc. La mutation de la S.n.e (Société nationale d'électricité) en E2c n'a été qu'un changement de costume sans impact sur la qualité du service. Bref, en matière d'électricité, en dépit des investissements réalisés par l'Etat, les progrès sont mitigés, au regard de la demande sans cesse croissante. Les ouvrages hydroélectriques ont été mis sous concession. On attend les effets positifs de cette politique. Pour l'instant, vivre en ville avec un service d'électricité rationné, c'est le destin qui est le nôtre. Faudra-t-il des états généraux de l'électricité et de l'eau courante? Pourquoi pas!

Jean-Clotaire DIATOU

05.628.4245 / 05.543.12.06 / 06.928.4245  
@ contact@hotelsaphirbrazza.com  
reservation@hotelsaphirbrazza.com

Hotel Saphir

Globalije

NEW LOOK

CERTIFIER ISO 22000

VOTRE SANTÉ, NOTRE PRIORITÉ!



Visite de travail du Président Denis Sassou-Nguesso aux Emirats Arabes Unis

# Tout s'est conclu par un tête-à-tête avec le Chef d'Etat émirati

**Le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, a effectué, du 8 au 12 février 2024, une visite officielle à Abu Dabi, capitale fédérale des Emirats Arabes Unis, au cours de laquelle il a eu un tête-à-tête avec son homologue émirati, le Président Mohammed Ben Zayed Al Nahyane. Il n'y a pas eu d'accord signé entre les deux Chefs d'Etat. D'où les interrogations qui ont entouré ce voyage, annoncé tambour battant par la presse nationale.**

La coopération entre la République du Congo et les Emirats Arabes unis va bon train. C'est dans ce contexte que le Président de la République a effectué une visite de travail à Abu Dabi, au cours de laquelle il était annoncé la signature de plusieurs accords de coopération entre les deux pays. Le Chef de l'Etat a quitté Brazzaville, le mercredi 7 février 2024, dans la soirée, pour se rendre à Abu Dabi où il est arrivé jeudi 8 février en fin de matinée. Sauf que pour ce déplacement pourtant officiel, il n'était accompagné ni précédé par le ministre en charge des affaires étrangères, ni celui pilotant la coopération internationale. A son arrivée dans la capi-



Le Président Denis Sassou-Nguesso avec son homologue émirati.

tale fédérale émiratie, aucun officiel pour l'accueillir, aucun membre du gouvernement non plus, même pas l'ombre d'un diplomate ou de notre ambassadeur qui a juridiction

dans ce pays. Le reportage de la presse présidentielle montre le Président de la République descendre la passerelle de l'avion et s'engouffrer dans une voiture, sans serrer

la main à qui ce soit, sans dispositif d'accueil d'un Chef d'Etat étranger. Depuis, le débat s'est déclenché dans les réseaux sociaux, à propos de cette visite de travail qu'a effectuée le Chef de l'Etat à Abu Dabi où pendant quatre jours, du jeudi 8 au dimanche 11 février, il n'a pas eu d'activités officielles.

Finalement, il a été reçu, lundi 12 février, par son homologue émirati, l'émir Mohammed Ben Zayed Al Nahyane, pour un tête-à-tête duquel rien n'a filtré dans la presse. Aucun accord n'a été signé. Comment cette visite de travail a-t-elle été préparée par les deux gouvernements? Quelles sont les retombées de cette visite? En tout cas, le silence est de marbre à ce propos. Aussitôt rentré au pays, mardi 13 février, il a reçu, à Brazzaville, son homologue togolais, Faure Essozimna Gnassingbé, pour «une visite d'amitié et de travail» d'une journée.

Jean-Clotaire DIATOU

## Alphonse Claude N'Silou

# «C'est à partir des rêves de nos jeunes que le Congo va se développer»

**Le jeudi 8 février 2024, le Ministère du commerce, des approvisionnements et de la consommation a organisé, à l'Hôtel Radisson Blu, à Brazzaville, une journée d'échanges sur l'Agoa (African growth and opportunity act) (loi sur la croissance et les opportunités de développement en Afrique), et la Zlecaf (Zone de libre-échange continentale africaine), sous le patronage du ministre d'Etat Alphonse Claude N'Silou, ministre du commerce, des approvisionnements et de la consommation. Dans son mot d'ouverture de cette rencontre, il a appelé les entrepreneurs à tirer profit de ces deux programmes, tout en rassurant les jeunes que l'Etat est là pour les accompagner. Car, pour lui, «C'est à partir des rêves de nos jeunes que le Congo va se développer». Voici l'intégralité de son mot.**

«Merci d'être venus nombreux, prendre part à cette journée d'échanges. Du 2 au 4 novembre 2023, s'est tenu à Johannesburg, le 20ème forum Agoa, sous la haute direction du Président sud-africain, le Président Ramaphosa. En marge de ce forum, il y avait une exposition des produits fabriqués en Afrique, parmi lesquels ceux fabriqués en Afrique du Sud. Dans son mot, le Président Ramaphosa s'est félicité du volume important des échanges commerciaux dans le cadre de l'Agoa, entre son pays et les Etats-Unis d'Amérique. En effet, tirant avantage de l'Agoa, l'Afrique du Sud a exporté, en 2023, pour 6 milliards de dollars aux Etats-Unis. La Côte d'Ivoire, qui a le même potentiel économique



Alphonse Claude N'Silou.

que le Congo, a exporté pour 3 milliards de dollars en 2023, dans le cadre de l'Agoa. Le Congo a un chiffre qui avoisine le zéro, en 2023. C'est-à-dire que derrière le mot Agoa, il y a des volumes d'échanges importants, des chiffres im-

portants, des richesses qui se créent et de nombreux emplois qui se créent, surtout pour les jeunes. Derrière Agoa, il y a un débouché, un marché de plus de 330 millions de consommateurs, la population des Etats-Unis

d'Amérique.

L'Afrique vient d'unifier son marché, la Zlecaf, un marché de près d'un milliard cinq cents millions de consommateurs. Dans cinq ans, toutes les frontières vont disparaître. Entre autres bouleversements, il n'y aura plus de barrières douanières. A la différence de l'Agoa, le marché unifié africain est contraignant, il va créer un environnement très concurrentiel. Et si nous ne nous préparons pas, la Zlecaf sera une menace. Or, l'esprit des Chefs d'Etat qui l'ont voulu est d'en faire une opportunité, pour nous développer et créer de nombreux emplois, surtout pour les jeunes.

Si nous sommes contre-performants avec l'Agoa, nous risquons de l'être également avec la Zlecaf. Nous devons réagir et vite. Cela va passer par l'accompagnement des jeunes, avec, entre autres, des guides simplifiés pour créer des entreprises, pour accéder aux financements, parce que c'est à partir des rêves de nos jeunes que le Congo va se développer. Notre histoire ne nous a pas permis de créer des capitaines d'industries capables de créer la richesse. C'est

## Editorial

### Reconquérir la confiance !

Ce n'est pas en parlant d'emplois et d'employabilité, dans le contexte morose qu'est le nôtre, que le gouvernement va reconquérir la confiance des citoyens à son action et nourrir le bilan du mandat du Président de la République. L'annonce de créer dix mille emplois dans la Fonction publique et quatre-vingt dix mille dans le secteur privé, à l'occasion de l'année de la jeunesse, n'a suscité que des montagnes de scepticisme. Ceux à qui ces promesses aguichantes sont d'ailleurs adressées, à savoir les jeunes, sont les premiers à ne pas y croire, parce que, justement, victimes non pas seulement du chômage massif depuis la fin des années 80, mais aussi de méthodes inéquitables de recrutement pour les quelques emplois créés chaque année dans le pays.

Les promesses d'emplois ne datent pas d'aujourd'hui. On se souvient qu'en 2002, pendant la campagne électorale relative à l'élection présidentielle, un membre du gouvernement s'était rendu célèbre, en promettant la création de 40 mille emplois par année, si le Président Denis Sassou-Nguesso était élu. La promesse est évidemment restée lettre morte, même si l'on compte, malgré tout, chaque année, la création de deux à quatre mille emplois, on est bien loin du compte.

Le gouvernement s'est donné la peine de mettre en place un programme vigoureux d'employabilité? et de prise en charge particulière de la jeunesse, en cette année 2024 déclarée par le Chef de l'Etat «année de la jeunesse». Il a relevé la nécessité? d'accélérer la mise en œuvre du Plan national de développement (P.n.d) 2022-2026. Difficile d'y croire!

A vrai dire, si le gouvernement doit se donner un programme d'urgence, il consiste simplement à réparer et réhabiliter certaines infrastructures, pour disponibiliser l'électricité, l'Internet, rendre les routes praticables, améliorer le transport en commun, faire fonctionner correctement les établissements de santé, le système scolaire et garantir la sécurité des personnes et des biens sur toute l'étendue du territoire national, face au phénomène devenu traumatisant des bébés noirs. Avec la réhabilitation des voies goudronnées et des routes, l'approche Himo peut être parfaitement intégrée et donc il permettrait à beaucoup de jeunes d'avoir des opportunités d'emplois. A cela s'ajouteraient la régularisation de toutes les situations d'intégration qui concernent les promotions de diplômés sorties des écoles de formation, des médecins revenus de Cuba, la proclamation des résultats des concours de recrutement déjà organisés à la gendarmerie et à la police et l'achèvement du dernier recrutement engagé par l'armée.

Un tel programme d'urgence permettra de sauver les emplois menacés aujourd'hui de disparition, en raison des caprices de l'électricité et de l'Internet, de l'insécurité grandissante à cause du phénomène bébés noirs (la peur de se rendre dans certains quartiers la nuit) et du défaut de l'éclairage public dans la quasi-totalité des avenues des villes du pays.

Au lieu de prétendre réaliser un plan de développement dont le coût de financement fait défaut, le gouvernement peut s'en sortir et gagner la confiance des citoyens, rien qu'en mettant en œuvre un plan intermédiaire d'urgence de réparation et de réhabilitation de l'existant. Avoir construit des stades dans chaque chef-lieu de département, c'est bien, mais les rendre opérationnels, en subventionnant des clubs dans tous nos départements ferait renaître le sport et c'est bien mieux. Ce n'est là qu'un exemple. Autrement, à quoi ça sert d'avoir construit des stades partout, si les jeunes n'y jouent pas? Le pays est-il mort, pour que ces stades soient fermés? Voilà ce qui doit préoccuper un gouvernement au quotidien.

L'HORIZON AFRICAIN

maintenant qu'il faut les créer. Les entreprises qui sont installées dans notre pays restent, malheureusement, frileuses et n'osent pas suffisamment, pour tirer avantage de l'Agoa et ne se préparent pas à affronter la concurrence sur le marché unifié africain qui arrive; tout en étant

conscientes que si elles ne revoient pas leurs modèles économiques originels, elles vont mourir. Nous ne voulons pas que le Congo, notre pays, devienne un simple réceptacle. C'est là la raison pour laquelle nous sommes ici ce matin».



O.i.t (Organisation internationale du travail)

# Les directeurs Afrique en retraite à Brazzaville, pour faire avancer la justice sociale

**Le bureau Afrique de l'O.i.t (Organisation internationale du travail) a organisé, du 13 au 15 février 2024, à l'Hôtel Radisson Blu de Brazzaville, une retraite des directeurs des bureaux O.i.t de la région Afrique, sous le thème: «Faire avancer la justice sociale, promouvoir le travail décent en Afrique». La cérémonie d'ouverture s'est déroulée sous le patronage du Premier ministre, chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, en présence de quelques membres du gouvernement, dont le ministre d'Etat Firmin Ayessa, ministre de la fonction publique, du travail et de la sécurité sociale, des ambassadeurs et chefs des missions diplomatiques, des représentants des agences du système des Nations unies, des représentants des institutions financières, des conseillers du Chef de l'Etat et de la Primature, des présidents des commissions parlementaires permanentes, des représentants des centrales syndicales et des représentants du patronat.**

La rencontre de Brazzaville s'est inscrite dans le contexte de la résurgence des crises multiformes dans la région Afrique, liées aux défis de la mise en œuvre de l'agenda du travail décent, malgré les progrès notables réalisés dans ce domaine. Elle entend faire la promotion de la justice sociale et du travail décent, deux thèmes qui ont occupé l'essentiel des échanges.

Cinq allocutions ont marqué la cérémonie d'ouverture, en plus de la présentation de la coalition mondiale pour la justice sociale, faite par Mme Sana de Courcelles. Après le mot de bienvenue du maire de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, le coordonnateur-résident du système des Nations unies, Chris Mbu-



Le Premier ministre et le ministre d'Etat, Firmin Ayessa à l'ouverture des travaux.

ru, a présenté la rencontre de Brazzaville «comme une parfaite occasion pour les directeurs pays de l'O.i.t pour la zone Afrique, de réfléchir sur les stratégies adaptées au contexte actuel, afin d'at-

teindre les Objectifs de développement durable (O.d.d)». Pour sa part, Mme Fanfan Rwanyindo, directrice zone Afrique de l'O.i.t, a rappelé le contexte difficile dans lequel se tient la rencontre de Braz-

zaville à laquelle prend part le directeur général de l'organisation, par visioconférence, qui s'est fait représenter par son directeur de cabinet.

Après l'intervention de ce dernier, le Premier ministre Anatole Collinet Makosso a salué la très remarquable relation qui lie le Congo à l'O.i.t, mais surtout l'important appui qu'apporte cette dernière au Congo, dans la mise en œuvre des politiques et réformes orientées vers l'amélioration et la promotion de la situation des travailleurs. «L'O.i.t a contribué à la révision du code du travail du Congo; à la conduite de l'enquête de transition vers la vie active; à la mise en place du projet d'accompagnement et de renforcement des capacités pour améliorer la définition, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques emploi-formation des jeunes en République du Congo; à la formation des agents et cadres du Ministère en charge du travail et celui de l'emploi ainsi que la formation des partenaires sociaux. L'appui inestimable de l'Organisation internationale du travail dans l'élaboration de la feuille de route de l'Al-

(Suite en page 9)

## PROPOS D'ÉTAPE

### Nos heures de déliquescence

Des élèves désacralisent le drapeau national. Des délinquants brûlés vifs ou décapités. Des groupes de malfaiteurs s'étripent chaque jour dans les rues de céans. Des voleurs n'hésitent même plus d'opérer en pleine journée. Des forces de l'ordre ne savent plus ce que l'ordre veut dire.

On sanctionne des élèves! Ils le méritent. Mais le méritent-ils tous? Quelle est donc la fiabilité de ces services qui ne sont pas capables d'identifier un groupe de meneurs? Quoi, on n'est pas capable de faire parler des images? Comment font donc les services des autres pour identifier des malfaiteurs dans un groupe? Donc, on n'est pas capable de distinguer le bon grain de l'ivraie?

On sanctionne les élèves pour incivisme. Ah bon? Et que fait-on de ces ministres qui bavardent ou qui tripotent leur téléphone pendant que la fanfare joue l'hymne national? Et que fait-on de ces ministres qui sont dans les bras de morphée pendant que le Maître des horloges discourt? Est-ce le discours du chef qui est soporifique, sont-ils malades ou sont-ils fatigués? Dans ce cas, que font-ils encore au commandement des éphémères? Et que fait-on de ces chefs d'institutions nationales dont les frontons arborent des drapeaux déchirés et sales et que cela ne préoccupe personne?

On sanctionne les élèves pour incivisme! Ah bon? Et que fait-on de tous ceux qui détournent les deniers publics? Et que fait-on de tous ceux qui saccagent le domaine public? Et que fait-on de tous les corrompus que l'on rencontre ici et là? Que fait-on de tous ceux qui s'enrichissent sans cause, qui excellent dans la captation de l'Etat?

Les phénomènes déviants observés ces derniers temps révèlent un manque de repère.

Notre société est en déliquescence sociétale, en déliquescence civique. Elle est en défaut de patriotisme. Il faut aux éphémères de céans un réarmement civique, un réarmement citoyen, un réarmement patriotique. Mais aussi et certainement, la mise en œuvre de la fonction d'entretien, au sens de Lesourne.

Prométhée

## Assemblée générale électorale de l'U.d.i.r-C.r.f

# Reconduit comme président, Eugène Bakoula promet de nouvelles conquêtes

L'U.d.i.r-C.r.f (Union pour la défense des intérêts des retraités de la Caisse de retraite des fonctionnaires) a tenu, samedi 10 février 2024, à l'Institut des jeunes sourds de Brazzaville, son assemblée générale électorale, en vue de renouveler ses instances dirigeantes. Eugène Bakoula, le président sortant, a été reconduit à la tête du bureau national de neuf membres, pour un mandat de trois ans, et la Commission nationale de contrôle et d'évaluation, qui compte trois membres, a été renouvelée. Le bureau reconduit tient à se mettre résolument au travail, pour la conquête d'autres victoires dans la lutte pour la défense des intérêts des retraités, surtout le paiement régulier des pensions.

L'U.d.i.r-C.r.f a rassemblé ses délégués venus de Brazzaville et de l'intérieur du pays (Sangha, Pool, Bouenza, Lékoumou, Niari, Kouilou et Pointe-Noire) pour son assemblée générale électorale. Hormis l'élection des membres des instances dirigeantes, les participants ont procédé au réexamen des textes fondamentaux de leur syndicat (statuts, règlement intérieur et règlement financier).

Concernant la situation des retraités, ils ont demandé à la Direction générale de la C.r.f de transmettre au gouvernement les états d'harmonisation de la valeur du point d'indice et de travailler en harmonie avec la C.c.a



La tribune à l'ouverture des travaux.

(Caisse congolaise d'amortissement), afin de trouver une solution idoine, pour les états des sommes dues qui se trouvent encore à la

C.r.f. Ils ont aussi recommandé au gouvernement d'aligner tous les retraités à la valeur du point d'indice 300, dans un délai de trois



Eugène Bakoula.

mois, et d'urger le paiement des pensions impayées jusqu'ici, qui totalisent plus de 39 mois.

A signaler que l'Udir-C.r.f a un cahier de charge des principales préoccupations des retraités, qui est en souffrance sur la table du gouvernement. Il s'agit de l'harmonisation des pensions à la valeur du point d'indice 300 f Cfa; le paie-



Les membres du bureau après élection.

ment de 39 mois d'arriérés de pension, des arriérés et arrrages de pensions audités en 2015 et des arriérés de pensions des retraités pris en charge à partir de 2019; la régularisation des situations administratives et la reprise de l'action sanitaire et sociale en faveur des retraités.

L'assemblée générale a aussi adressé un message de félicitation au Président de la République et au gouvernement, en reconnaissance de leurs efforts dans le paiement régulier des pensions des retraités, ces deux dernières années (2022 et 2023). Reconduit à la tête du syndicat, Eugène Bakoula a rassuré les syndiqués, en ces termes: «On m'a refait confiance, je pense ne pas décevoir ceux

qui m'ont fait confiance, afin de mener la lutte avec eux, pour réclamer les droits acquis, mais qui ne sont pas encore réalisés par l'administration. Les rapports avec le gouvernement ne sont pas mauvais, mais ils sont difficiles, malgré les audiences que nous obtenons. Nous constatons que l'administration ne se préoccupe presque pas des questions des retraités. Les actions que nous allons mener, c'est de rencontrer toujours les autorités». Le président de l'Udir-C.r.f a demandé aux retraités de se faire payer dans les banques, pour faciliter le travail de la C.r.f, pour que le monde soit payé au même moment.

Martin BALOUATA-MALEKA



Education nationale

# Le Premier ministre a lancé la campagne de distribution gratuite de manuels scolaires

**En vue de garantir un avenir meilleur aux élèves congolais, le gouvernement s'emploie à rendre disponible les manuels scolaires aux élèves des établissements publics à travers le pays. Au titre de l'année scolaire 2023-2024, l'opération de distribution gratuite de manuels scolaires, pour les disciplines de français et de mathématiques, a démarré jeudi 8 février 2024, sous le patronage du Premier ministre chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, en présence de Jean-Luc Mouthou, ministre de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, en présence du député maire de Brazzaville Dieudonné Bantsimba et de plusieurs autorités politico-administratives.**

La campagne de distribution gratuite de manuels scolaires concerne, dans un premier temps, la commune de Brazzaville. Elle s'entendra, dans les prochains jours, dans les autres départements. Il s'agit de 168.707 supports pédagogiques pour 56.236 élèves du cycle primaire des écoles publiques de Brazzaville. «*Nous appelons les directeurs, les enseignants et les élèves à utiliser ces manuels à bon escient, afin d'assurer un lendemain meilleur des apprentissages, gage sûr pour l'atteinte de l'Objectif de développement durable (O.d.d) numéro 4*», a exhorté le ministre Jean-Luc Mouthou. Pour le gouvernement, l'objectif de ce programme est d'atteindre une couverture nationale efficiente en ma-



Le Premier ministre (à droite) pendant le lancement.

nuels scolaires, de sorte que chaque enfant puisse disposer gratuitement d'un livre de français et de mathématiques dans les écoles primaires, a-t-il assuré. «*Offrir une éducation de base à tous les enfants est l'un des*

*axes de la stratégie sectorielle de l'éducation révisée 2021-2030. C'est dans ce contexte que le gouvernement a inscrit cette opération de distribution de manuels scolaires*», a-t-il rappelé. Il est vrai que les manuels



Des exemplaires de manuels scolaires distribués

n'est pas le seul facteur qui influence les acquis scolaires, mais leur indisponibilité prive les élèves d'une source essentielle d'apprentissage et de la possibilité de cultiver de bonnes habitudes de lecture. De même, l'absence de manuels prive les enseignants d'un indispensable support pédagogique. Il faut retenir à ce titre que les manuels étaient distribués en nombre insuffisant. Les statistiques montrent qu'en 2011-2012, 4,5 élèves en moyenne se partagent un manuel de lecture alors que 9,5 élèves utilisent un livre

de calcul. D'où la nécessité de rendre disponible les manuels pour un meilleur apprentissage. Au nom des populations de la ville capitale, le maire Dieudonné Bantsimba a remercié le gouvernement pour ses efforts en faveur de l'amélioration des conditions d'études des jeunes congolais et de l'approfondissement de la décentralisation au Congo. «*Ces manuels scolaires contribueront tant soit peu à la transmission des connaissances, la consolidation et à l'évaluation des acquis*», a-t-

il dit, invitant ainsi à une utilisation à bon escient de ces ouvrages pour profiter à la jeunesse scolarisée. Le député maire de Brazzaville a, par ailleurs traduit sa reconnaissance à l'endroit des partenaires techniques du Congo, en l'occurrence le système onusien, pour son appui en faveur de l'éducation des congolais.

Pour sa part, le Premier ministre Collinet Makosso a recommandé que les manuels scolaires soient gérés en lien avec les collectivités locales, dans le cadre de la politique de transfert de compétences. «*Les manuels sont des instruments importants pour l'apprentissage. Il va de soi, pour un enfant, être privé de manuel, c'est priver l'enfant de connaissances. Sous l'autorité des collectivités locales, on veillera à ce que chaque année, les élèves disposent de manuels. La perte ou la dégradation d'un manuel amènera les parents à le restituer, pour qu'il serve aux générations futures, pour qu'on ne subisse pas l'éternel recommencement de distribution. Vous savez qu'on a plus de 800.000 élèves à gérer. On ne peut pas acheter tous les ans ce nombre de livres. Un manuel peut servir trois à quatre ans*», a mis en garde le Premier ministre Anatole Collinet Makosso.

Urbain NZABANI

## Deuxième circonscription de Makélékélé (Brazzaville)

# Descente parlementaire de Joseph Badiabio, accompagné de Préférence Matsima

**Conformément au règlement intérieur de l'Assemblée nationale, après chaque session, une descente parlementaire est organisée par les députés pour rendre compte à leurs mandants sur ce qui a été fait durant la session. Ainsi, Joseph Badiabio, député U.d.h yuki (opposition) élu dans la deuxième circonscription de Makélékélé, à Brazzaville, a effectué sa descente parlementaire, mercredi 31 janvier 2024, au C.e.g Angola-Libre. Accompagné de son collègue, le député Préférence Matsima, élu dans la deuxième circonscription de Bacongo, il était assisté du représentant de l'administrateur-maire.**



Le député Joseph Badiabio (à gauche) pendant la descente parlementaire.

Les citoyens des quartiers Météo, Mamba et Moukoundzi-Ngouaka, pour la plupart militants de l'U.d.h yuki, s'étaient mobilisés en grand nombre, pour venir écouter leur député, Joseph Badiabio, faire le point des travaux de la troisième session ordinaire (administrative) de l'assemblée nationale, tenue du 2 juin au 13 août 2023, d'une part et de la quatrième session ordinaire (budgétaire), tenue du 15 octobre au 23 décembre 2023 d'autre part.

En introduction, il leur a d'abord expliqué que les rencontres n'ont pas été régulières, pour des raisons indépendantes de sa volonté. «*Nous avons évolué dans un contexte assez particulier ponctué par des événements bloquants et surtout paralysants, au risque de reporter involontairement notre devoir parlementaire qui consiste entre autres, à réaliser nos descentes parlementaires à l'issue des sessions*», a-t-il indiqué dans son mot introductif.

Puis, il s'est mis à présenter longuement le travail abattu à l'hémicycle, d'abord au cours de la session administrative. Parmi les douze affaires inscrites, il s'est appesanti sur trois d'entre elles. Il s'agit du projet de loi portant transformation du Fonds d'impulsion, de garanti et d'accompagnement (Figa) des très petites, petites et moyennes entreprises et de l'artisanat en établissement public à caractère industriel et commercial (Epic); du projet de loi portant gestion durable

de l'environnement en République du Congo qui intègre, pour des actions à venir, les préoccupations actuelles relevées à l'échelle internationale, notamment la gestion des tourbières, la protection et la conservation de la biodiversité, l'éducation environnementale, etc, et de la proposition de loi de l'honorable Bahamboula Prince Bertrand, relative à l'interopérabilité et à l'ouverture du canal Ussd aux fournisseurs de services à valeur ajoutée (Sva) en République du Congo. Il est im-

portant de relever qu'avant, dans notre pays, les codes Ussd étaient exclusivement détenus par les opérateurs de téléphonie mobile (M.t.n et Airtel). En libéralisant l'accès au canal Ussd, la loi ci-dessus citée favorisera l'accroissement des plateformes e-commerces et l'essor des T.p.e/P.m.e dans notre pays. Il a précisé «*que cette proposition de loi a été examinée par la Commission éducation, culture, sciences et technologie qu'il a la charge de diriger, avant d'être présentée en plénière pour adoption*». En ce qui concerne les travaux de la quatrième session ordinaire (budgétaire), qui a connu dix-huit affaires à son ordre du jour, dont quatorze ont été examinées et adoptées, l'accent a été mis sur le projet de loi de finances pour l'année 2024. Ce projet de loi a été adopté «*dans ses grands agrégats*», en recettes, à la somme de 2.662 milliards 211 millions de francs Cfa, et en dépenses, à la

somme de 2.088 milliards 951 millions de francs Cfa. Ce budget prévoit de dégager un excédent budgétaire estimé à 573 milliards 260 millions de francs Cfa destiné à contribuer à la réduction du déficit de trésorerie. Trois questions ont été posées au député sur la vie du parti, l'U.d.h-yuki, la mission qu'il a réalisée en compagnie du président de l'assemblée nationale à Kindamba (Département du Pool) et sur la loi relative à l'environnement. «*Je suis le président du parti. J'ai bataillé fort pour que le calme revienne au parti*», a-t-il dit à propos de la vie du parti. «*Nous sommes 151 députés. Votre député faisait partie des douze que le président de l'assemblée nationale, l'honorable Isidore Mvouba, avait choisis pour l'accompagner. C'est un honneur. N'écoutez pas ce que les gens disent dans la rue*», a-t-il rétorqué à propos de son déplacement à Kindamba. Pour lui, la loi sur l'environnement doit être vulgarisée. «*Vous avez raison de demander si elle sera enseignée dans nos écoles. Vous les jeunes, vous devez vous en approprier, afin de rendre notre environnement sain*», a-t-il affirmé.

Propos recueillis par  
Chrysostome  
FOUCK ZONZEKA



UNE SERIE CANAL+ ORIGINAL



# LE FUTUR EST À NOUS

SAISON 2

TOUT PEUT ARRIVER

  **92 92**  
(COUT D'UNE COMMUNICATION LOCALE  
SELON VOTRE OPERATEUR FIXE OU MOBILE)  
 **CANAL+ CONGO**

**DU LUNDI AU VENDREDI  
A 19H00 SUR CANAL+**

**POP**



Ministère du commerce, des approvisionnements et de la consommation

# Une journée d'échanges sur l'Agoa et la Zlecaf, pour booster les exportations

des crédits de long terme, le manque de culture assurantielle, etc. Les opérateurs économiques demandent l'harmonisation de la réglementation et les réformes fiscal-douanières. Pour l'Agoa, il y a des pré-alables à régler en matière des quotas, il faut que le gouvernement s'y consacre. A côté des producteurs, il faut qu'il y ait des intermédiaires, des exportateurs. Bref, il est ressorti

Le Ministère du commerce, des approvisionnements et de la consommation a organisé, jeudi 8 février 2024, à l'Hôtel Radisson Blu, à Brazzaville, une journée d'échanges sur l'Agoa (African growth and opportunity act) (loi sur la croissance et les opportunités de développement en Afrique), et la Zlecaf (Zone de libre-échange continentale africaine), à l'intention des opérateurs économiques, afin de les inciter à saisir les opportunités qu'offrent ces deux marchés permettant de booster l'exportation des produits congolais et développer ainsi leurs affaires. Sous la modération de notre confrère, Bienvenu Boudimbou, la journée d'échanges s'est déroulée avec la participation de cinq membres du gouvernement, dont le ministre d'Etat Alphonse Claude N'Silou, ministre du commerce, des approvisionnements et de la consommation, des responsables de la chambre de commerce de Brazzaville et de Pointe-Noire, du patronat congolais (Unicongo et Unoc), des cadres de l'administration, des banquiers, des assureurs, des opérateurs économiques et des primo-entrepreneurs et des artisans.

Dans son mot d'ouverture, le ministre d'Etat Alphonse Claude N'Silou a déploré le fait que le Congo ne tire pas profit de l'Agoa. «Le Congo a un chiffre qui avoisine le zéro en 2023» en ce qui concerne les exportations vers les Etats-Unis, dans le cadre de l'Agoa. Alors que des pays comme l'Afrique du Sud et la Côte d'Ivoire en tirent un grand profit. «L'Afrique du Sud a exporté en 2023 pour 6 milliards de dollars vers les Etats-Unis». «La Côte d'Ivoire, qui a le même potentiel économique que le Congo, a exporté pour 3 milliards de dollars en 2023, dans le cadre de l'Agoa», a-t-il précisé.

«C'est dire que derrière le mot Agoa, il y a des volumes d'échanges importants, des chiffres importants, des richesses qui se créent et de nombreux emplois qui se créent, surtout pour les jeunes. Derrière l'Agoa, il y a un débouché, un marché de plus de 330 millions de consommateurs, la population des Etats-Unis d'Amérique», a déclaré le ministre d'Etat Alphonse Claude N'Silou.

De même, «l'Afrique vient d'unifier son marché, la Zlecaf, un marché de près d'un milliard 500 millions de consommateurs. Dans cinq ans, toutes les frontières vont disparaître. Entre autres bouleversements, il n'y aura plus de barrière douanière. A la différence de l'Agoa, le marché africain est contraignant, il va créer un environnement très concurrentiel et si nous ne nous préparons pas, la Zlecaf sera une menace. Or, l'esprit des Chefs d'Etat qui l'ont voulu est d'en faire une opportunité pour nous développer et créer de nombreux emplois, surtout pour les jeunes. Si nous sommes contre-performants avec l'Agoa, nous risquons de l'être également avec la Zlecaf. Nous devons réagir et vite», a alerté le ministre en charge du commerce.

Pendant les travaux de la journée, il y a eu des com-



Le ministre d'Etat Alphonse Claude N'Silou ouvrant la journée d'échanges sur l'Agoa et la Zlecaf.



Des participants à ...

munications. Mme Lenda Sitou Milandou, conseillère au commerce extérieur près du ministre du commerce, des approvisionnements et de la consommation, a présenté l'Agoa, qui est un système préférentiel d'échanges approuvé par le congrès américain en 2000 sous l'égide du Président Bill Clinton, afin d'impulser les échanges économiques entre les Etats Unis et l'Afrique subsaharienne. Il permet aux pays d'Afrique subsaharienne éligibles de ne pas payer de droits de douane, pour exporter leurs productions sur le sol américain.

Cette présentation a été appuyée par le conseiller économique près de l'Ambassade des Etats-Unis, Galaal Elsamadicy, qui a parlé de l'extension de la loi après le 30 septembre 2025.

A ce stade du débat, le ministre d'Etat N'Silou est intervenu pour insister sur l'extension de la loi conformément aux déclarations des sénateurs américains présents à la rencontre d'Afrique du Sud. «L'Administration Biden et le congrès vont travailler pour l'extension de l'Agoa», a-t-il fait savoir.

La présentation de la Zlecaf a été faite par le directeur général du commerce extérieur, Alain Bayéni. S'adressant aux opérateurs économiques, il a souligné que «la thérapeutique, c'est de mettre en place des mesures pour lutter contre la non-adaptation à cette nouvelle donne». La journée est organisée pour aider les opérateurs économiques à revoir leurs modèles économiques, «parce qu'il nous reste 6 ans pour que nos frontières s'ouvrent à d'autres



Les membres du gouvernement.



Les ministres pendant la journée d'échanges sur l'Agoa et la Zlecaf.



...la journée d'échanges sur l'Agoa et la Zlecaf.

pays. Nous interpellons le secteur privé dans le cadre des mécanismes mis en place par le gouvernement, le dialogue public-privé».

Les membres du gouvernement (Paul Valentin Ngobo, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes, Léon-Juste Ibombo et Hugues Nguoulon-délé) ont apporté des éclaircissements, pour permettre aux opérateurs économiques de comprendre leur implication et atteindre cette noble ambition d'exporter vers les Etats-Unis, être compétitifs dans six ans, pour ce qui concerne la Zlecaf, parce que, c'est pour bientôt. Il ne faut plus attendre. Le gouvernement joue sa partition. «Notre responsabilité, c'est de faire

en sorte que vos rêves soient, demain, la solution au développement de ce pays», a insisté le ministre d'Etat N'Silou. Pour leur part, les représentants du patronat congolais ont évoqué les difficultés auxquelles ils font face dans leurs affaires, pourquoi les exportations se heurtent au niveau des taxes très élevées à l'exportation, la mauvaise qualité de l'électricité, on ne peut pas résoudre les problèmes d'industrialisation du pays avec une production totale de l'électricité n'atteignant que 600 mégawatts, le manque de cohérence de la législation congolaise, les faiblesses du secteur bancaire congolais à financer l'économie nationale, les difficultés d'accès à

du débat que: ou la Zlecaf sera une opportunité, parce qu'on se sera bien préparé; ou ça sera une menace, parce qu'on ne se sera pas préparé. L'initiative de cette journée a été appréciée par les participants qui ont demandé à ce qu'elle soit multipliée pour permettre aux opérateurs économiques de s'approprier les mécanismes permettant de tirer profit de l'Agoa et de la Zlecaf. Les participants sont tombés d'accord pour repenser le modèle de financement de l'économie congolaise. Il faut trouver des mécanismes pour financer la productivité. Des doléances ont été enregistrées: on a déploré le comportement des tenanciers des grandes surfaces de vente qui n'acceptent que cinq produits locaux sur leurs rayons, les opérateurs économiques demandent l'implication du gouvernement pour résoudre cette question, parce que, disent-ils, il faut qu'une solution soit trouvée.

La journée d'information sur l'Agoa et la Zlecaf a montré que les opérateurs économiques ont beaucoup de problèmes qu'ils comptent soumettre au gouvernement: les problèmes de la qualité des produits, de certification et de réglementation, de taxes élevées, etc. Une autre journée d'échanges est sollicitée, a lâché un opérateur économique venu de Pointe-Noire. Bref, c'était un rendez-vous de dialogue authentique, tel qu'on le souhaite entre gouvernants, cadres de l'administration publique, partenaires internationaux, experts et opérateurs économiques, pour améliorer le climat des affaires dans le pays et booster ainsi l'exportation des produits «made in Congo», afin de diversifier l'économie nationale et créer des emplois.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA



Education

# Fermeture du Lycée technique 5 Février 1979 de Ouenzé, après des actes inciviques

**Le gouvernement est monté au créneau pour prendre à bras le corps la situation qui serait survenue au Lycée technique 5 Février 1979 de Mpila, à Ouenzé, le 5<sup>ème</sup> arrondissement de Brazzaville, où des actes inciviques ont été commis par des élèves et balancés dans les réseaux sociaux. Il a pris la décision de fermer carrément ce lycée, à compter du lundi 12 Février 2024, jusqu'à nouvel ordre.**

Le Premier ministre chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, a dirigé, vendredi 9 février 2024, à son cabinet de travail, à Brazzaville, une réunion interministérielle sur la situation survenue au Lycée technique 5 Février de Mpila. «L'opinion nationale a été alertée, depuis quelques jours, par la mise en ligne d'une vidéo devenue virale, révélant des actes inciviques qui auraient été commis dans l'enceinte du Lycée technique 5 Février de Mpila. Les actes inciviques ainsi révélés se caractérisent par un outrage public au symbole de la République qu'est le drapeau national. Etant constitutif



Le Premier ministre à la réunion interministérielle.

d'un trouble à l'ordre public, une information judiciaire a été immédiatement ouverte par Monsieur le procureur de la République près le Tribunal de grande instance

de Brazzaville. A ce stade, 16 élèves impliqués dans ces actes ont été identifiés. 13 d'entre eux ont été d'ores et déjà interpellés et mis à la disposition des services



Le procureur de la République adjoint a reçu 15 élèves déferés au parquet.

d'enquête», rapporte le communiqué gouvernemental lu par le ministre porte-parole, Thierry Lézin Mougalla. En conséquence, le gouvernement a pris la décision de fermer ce lycée à compter du lundi 12 février et ce jusqu'à nouvel ordre. Il a aussi immédiatement suspendu les équipes de maîtrise de chacune des deux entités composant le Lycée technique

5 Février de Mpila, à savoir le Lycée technique industriel et le Lycée technique commercial. Avant cela, le ministre de l'enseignement technique et professionnel, Ghislain Thierry Maguesa-Ebomé avait pris la décision de suspendre les cours dans cet établissement, où s'il s'était rendu le lendemain, après la diffusion de la fameuse vidéo.

Dans l'opinion, l'on s'étonne de la rapidité de la réaction du gouvernement qui a immédiatement pris des sanctions, alors que dans d'autres situations, aussi graves sinon plus graves, il avance toujours comme raison, la présomption d'innocence, pour justifier son inaction. Surtout que dans cette situation du Lycée technique du 5 Février, il s'agit d'une vidéo montée, avec une musique agitante et des effets d'images pour faire sensation, diffusée sur Tik Tok, sous le titre: «Après l'armée, c'est nous», sans indication de la date où cet événement se serait produit. Ce qui laisse sous-entendre que la vidéo a été savamment montée et diffusée sur Tik Tok, dans un but visible-ment provocateur.

Par ailleurs, il y a lieu de se demander si la fermeture du lycée jusqu'à nouvel ordre est une solution à la crise de l'instruction civique qui touche le système éducatif national. Avec de faibles niveaux d'éducation civique, les élèves sont à la merci des manipulateurs qui les entraînent dans des voies de déviance morale faisant surgir des comportements inciviques.

**Urbain NZABANI**

## Chronique des quartiers

# Saint-Valentin: les Congolaises partagées entre bouquets de fleurs et d'argent !

**Avec l'évolution des mœurs et la conjoncture économique actuelle, les offreurs de cadeaux ont souvent le cœur partagé entre le traditionnel bouquet de fleurs, symbole de l'amour et le désormais bouquet d'argent au goût du jour, que beaucoup de femmes congolaises affectionnent depuis quelques temps. La plupart d'entre elles tournent le dos à ces roses aux variétés adoucissantes, exprimant leur attrait pour la nouveauté. Des bouquets d'argent devenus source de tension voire de division dans les couples, quand arrive la Saint-Valentin, la fête des amoureux, le 14 février de chaque année.**

Quand on est amoureux, la Saint-Valentin tourne parfois au casse-tête. Ce n'est plus que pour les anniversaires de naissance et de mariage, la Saint-Valentin étant aussi devenue une exigence. Les femmes congolaises apprécient plus les bouquets d'argent, avec des billets de 500, 1.000, 2.000, 5.000 voire 10.000 francs Cfa, que les bouquets de fleurs qui symbolisent pourtant l'amour. La veille de la fête est devenue synonyme de tension dans les couples qui vont jusqu'à se disloquer avant même le jour-j ou après l'évènement.

Pourtant, l'amour n'a la couleur d'aucun billet de banque. «Incolore et inodore», ironisent des sociologues. Mais, de plus en plus de femmes congolaises désirent les bouquets d'argent pour, disent-elles, subvenir à certains de



Saint-Valentin, les amoureux en fête.

leurs besoins, à la place du traditionnel bouquet de fleurs artificielles ou naturelles, qui finiront dans un bac à poubelle Averde, au lendemain de la fête.

«La Saint-Valentin arrive. J'ai déjà dit à mon mari d'arrêter

de m'offrir des fleurs qu'il achète très cher et que j'ai du mal à entretenir après. Ça se gaspille et on jette ça à la poubelle. Je préfère qu'il m'offre un bouquet d'argent avec des billets de 1.000 ou 2.000. Je ne demande pas beaucoup.

Ce bouquet d'argent, je peux le garder dans la chambre. Et quand je vais galérer, je vais l'utiliser pour m'acheter quelque chose à manger, nous acheter de quoi manger à la maison», explique une Congolaise mariée.

**«On ne «mange» pas les fleurs»**

A Brazzaville, elles sont nombreuses à affirmer qu'on ne «mange» pas les fleurs, comme pour réaffirmer l'idée qu'un bouquet d'argent vaut plus qu'un bouquet de fleurs. Le problème devient visible-ment culturel et sociologique. «Un amour sans argent n'est rien. Les fleurs, oui! Mais on est Congolais. Ce n'est pas dans notre culture d'offrir et de recevoir des fleurs. Je préfère un bouquet d'argent. Certaines femmes demandent des roses à leurs maris, copains ou fiancés, parce qu'elles ont peut-être cette culture. Mais moi, je préfère l'argent», confie une fonctionnaire, la trentaine ré-vo- lue.

**Des fleuristes qui ne se retrouvent plus**

Le 14 février, ce n'est pas devant la morgue municipale

du C.h.u de Brazzaville, de Talangaï ou de Makélékélé que les fleuristes espèrent faire leurs chiffres d'affaires. C'est en comptant le nombre d'amoureux venus solliciter la composition des bouquets de fleurs destinés à leurs dulcinées. Fort malheureusement, la tendance est à la baisse. De plus en plus, le bouquet d'argent vole la vedette au traditionnel bouquet de fleurs qu'offrent souvent les amoureux à une belle âme. «Cette situation ne nous arrange pas. On ne sait même pas où les Congolaises ont copié ça. A l'époque, lors de la Saint-Valentin, les gens venaient demander les roses. Aujourd'hui, on nous demande de faire des bouquets d'argent. Pour la main d'œuvre, on ne gagne vraiment pas, comparé à l'époque où nous faisons nos bouquets de fleurs. C'est vrai, c'est peut-être facile à faire pour nous qui sommes habitués, mais que ferons-nous de nos roses à cette allure?», s'interroge un fleuriste qui envisage même une possible reconversion.

En effet, les fleuristes ne font visiblement plus de bonnes affaires avant, le jour de la Saint-Valentin et après, car la culture des fleurs semble

disparaître dans la société congolaise. Les femmes qui y attachent encore du prix deviennent une espèce en voie de disparition.

La séquence d'échange de cadeaux, le jour de la Saint-Valentin, le 14 février, considéré dans de nombreux pays comme la fête des amoureux, est donc une rude épreuve pour les hommes au Congo. Au-delà des sérénades chantées sous la fenêtre d'une dulcinée, des colliers en or ou en argent, des cartes de vœux, des roses rouges emblèmes de la passion, ils doivent choisir entre bouquets de fleurs ou d'argent.

Valentin, prêtre romain à qui l'on doit cette célébration, doit se retourner dans sa tombe, pour condamner ces dérives sentimentales. Lui qui, selon l'histoire, se serait opposé à une loi de l'empereur Claude II interdisant les mariages, avant d'être décapité pour avoir béni des couples en secret, tombant, par ailleurs, amoureux de la fille de son geôlier. Depuis, Saint-Valentin est le patron des amoureux et l'Eglise aurait favorisé sa fête ayant lieu la veille des Lupercalia romaines, pour effacer le souvenir de ces rites païens célébrant la fécondité. Selon une croyance populaire, le 14 février marque aussi le début de la saison des amours chez les oiseaux. Des oiseaux paradoxalement pas amoureux des fleurs, mais plutôt des bouquets d'argent dans une société congolaise en perte de vitesse.

**Hordel BIAKORO MALONGA**



C.s.l.c (Conseil supérieur de la liberté de communication)

# Une campagne de sensibilisation contre les discours de haine en ligne

Comme pour la désinformation et les fausses nouvelles, le discours de haine gagne du terrain dans les médias numériques, après avoir longtemps empoisonné le monde politique. Des discours «violents, discriminatoires ou stigmatisants» circulent très rapidement dans les médias sociaux, causant parfois des dégâts. Pour cette raison et pour tenter de les neutraliser, Philippe Mvouo, président du C.s.l.c (Conseil supérieur de la liberté de communication) a annoncé, le vendredi 12 janvier 2023, au cours d'une cérémonie de vœux de nouvel an à la presse, organisée à l'Hôtel Olympic palace de Brazzaville, le lancement, à partir du mois de février, de la campagne pour la citoyenneté en ligne. Cette initiative a, en effet, comme objectif, d'«encourager l'adoption de comportements responsables dans la publication des contenus en ligne», a-t-il précisé.



Philippe Mvouo, en 2019.

L'avènement du numérique ayant modifié l'écosystème médiatique a popularisé le droit à la communication. Avant l'arrivée de l'Internet, la communication de masse dépendait des médias classiques, la radio, la télévision et les journaux dont la profession, le journalisme, est gouvernée par des règles éthiques et déontologiques de nature à protéger le public des excès.

L'ère des médias sociaux sur Internet a mis la communication de masse entre les mains de tout citoyen, sans un minimum de règle éthique ou déontologique. A partir de son téléphone portable, on peut télécharger une vidéo, un audio ainsi que d'autres contenus sur Internet et com-

muniquer sur ce qui nous intéresse, nous émeut ou nous motive.

Malheureusement, des aspects négatifs sont apparus dans l'environnement de la communication numérique, comme la diffusion de discours haineux, discriminatoires, violents, sexistes, mensongers, etc. Le phénomène a atteint des proportions insupportables dans notre pays où de plus en plus, on s'émeut de l'accent haineux de certains contenus en ligne, portant ainsi atteinte à la dignité humaine. «Les tentatives de déstabilisation de notre pays par le biais des réseaux sociaux doivent nous inciter à mieux nous organiser, pour une riposte efficace aux assauts récurrents de la désinformation...», avait

par exemple, déclaré le Président Denis Sassou-Nguesso dans son message sur l'état de la Nation, le 28 novembre 2023, devant le parlement réuni en congrès. C'est dans cette optique que le C.s.l.c entend lancer, à partir du mois de février, une campagne de sensibilisation et de conscientisation intitulée «être citoyen en ligne», pour «encourager l'adoption de comportements responsables dans la publication des contenus en ligne».

Signalons que le droit à la communication doit être considéré comme un droit d'accéder à une information juste et

équilibrée et d'exprimer ses opinions sans porter atteinte à l'honorabilité des autres citoyens. La campagne contre le discours de haine permettra sans doute de conscientiser l'opinion congolaise sur l'importance de bannir «la publication d'information appelant au tribalisme, à la discrimination raciale, à la xénophobie, à l'intolérance liée notamment au genre, à la religion, à la violence, à la rébellion, à la haine», pour préserver la cohésion sociale.

Roland KOULOUNGOU

## lettre de Yakamambu

Mon très cher ami Mbulunkwé, mboté!

La situation de notre jeunesse, la jeunesse congolaise, se pose avec acuité. C'est pourquoi elle ne cesse de tarauder les esprits de beaucoup de nos dirigeants et compatriotes qui scandent à qui mieux mieux: «2024, année de la jeunesse». D'aucuns, les thuriféraires, le font pour plaire au Président de la République qui a eu l'honneur de déclarer l'année 2024 comme année de la jeunesse. D'autres le font par suivisme et sans conviction, en véritables moutons de Panurge. D'autres enfin, comme nos amis communs Itoua, Mboundou, Tati et Yakamambu, en ont fait leur tasse de thé, aux fins de trouver la solution adéquate aux problèmes récurrents qui cisailent notre jeunesse. Faisant leur, l'adage romain qui dit, «Tous les chemins mènent à Rome», et sûrs de la force de la prière, ils sont en train de parcourir toutes les grottes mariales installées dans les paroisses catholiques de Brazzaville, pour y réciter la prière suivante:

«Oh Bienheureuse Sainte Vierge Marie, Patronne du Congo, avec les larmes dans les yeux, nous t'amenons tous ces jeunes qui ne demandent qu'à vivre mais qui sont maintenant hantés par des idées noires qui pourraient les porter à renoncer à la vie. Notre-Dame du Perpétuel Secours, Toi à qui Dieu notre Père et Jésus ton Fils ne peuvent rien refuser, prie et intercède pour tous ces jeunes qui se battent pour vivre et qui ont chacun fait fructifier les talents gracieusement reçus de Dieu, notre Père, en obtenant des diplômés bien mérités. Malheureusement en proie au chômage, ils sont devenus mendicants, des affamés, des assistés, des laissés pour compte en proie à toutes les sollicitations aliénantes. Seigneur Jésus compatissant, nous te confions aussi tous ces jeunes qui ressemblent à des troupeaux de moutons et des brebis sans berger. Sauve-les de la déchéance en leur tendant tes saintes mains.

Esprit-Saint, toi qui renouvelles la face de la terre, nous t'en supplions, embrase, recrée, libère, restaure chacun de ces jeunes et donne-leur de correspondre au projet de Dieu le Père pour le restant de leur vie.

Merci Trinité-Sainte, merci Bienheureuse Sainte Vierge Marie, d'assurer la survie de l'humanité à travers ces jeunes congolais. Amen!.

Ne dit-on pas que rien n'est impossible à Dieu et que tout par Marie? Comprenez qui pourra. A bientôt!

Diag-Lemba.

## Conférence-débat de la Fondation Niosi

# Rendre crédible les politiques publiques en proposant des stratégies d'amélioration

Dans le cadre des débats d'idées, la Fondation Niosi a organisé, jeudi 8 février 2024, à l'I.f.c (Institut français du Congo), à Brazzaville, une conférence-débat sur le thème: «Les Etats fragiles en Afrique centrale: causes et stratégies d'amélioration». Présenté par Marcel Mbaloula, chargé de cours à l'Esgae (Ecole supérieure de gestion d'administration des entreprises), sous la modération du Pr Josué Ndamba, les deux membres de la Fondation Niosi, ce thème a permis de comprendre que la dynamique économique est impulsée par l'Etat, afin de sortir de la fragilité à laquelle de nombreux Etats d'Afrique centrale sont confrontés. A propos, il a souligné qu'«au cœur de la dynamique économique et de la dynamique des zones de libre-échange, il y a un acteur principal qui est l'Etat».

Développant le thème, Marcel Mbaloula a fait savoir que la problématique de la fragilité des Etats est complexe. Elle nécessite des solutions d'une envergure multidimensionnelle. Ainsi, trois axes peuvent être proposés. Premièrement, il faut renforcer les institutions étatiques, par des élites de qualité qui respectent les institutions. Deuxièmement, il faut qu'il y ait des institutions efficaces de contrôle, de suivi et d'évaluation des actions menées par l'Etat. Et, troisièmement, c'est un axe de long terme, il faut développer l'intégration régionale.

Ce faisant, Marcel Mbaloula soutient que «les citoyens congolais et les responsables doivent comprendre



Josué Ndamba et Marcel Mbaloula pendant la présentation de l'exposé.

que chacun, là où il se trouve, doit contribuer, par son comportement, par ses attitudes et par ses actes, à la bonne gestion des institutions, parce que la bonne gestion des institutions contribue au développement de l'Etat et de l'Afrique».

Son exposé était articulé d'abord sur la présentation de l'Etat fragile ou l'état de la fragilité, ensuite sur le concept de l'état fragile et enfin sur les indicateurs statistiques, pour comprendre pourquoi certains Etats africains sont consi-

dérés comme fragiles. Il a aussi présenté les causes, en suggérant les stratégies d'amélioration. Au regard de ces stratégies, il y a des innovations qui ont été apportées dans leur fonctionnement des Etats, pour rendre crédible leurs actions concernant les politiques publiques.

Au cours du débat, les participants ont relevé que la notion d'Etat fragile désigne un pays dont la légitimité de l'Etat et sa capacité à assurer ses missions régaliennes sont relativement modestes. Un Etat est fragile, lorsque les instances qui le structurent présentent de grosses faiblesses, pour assumer leurs missions, afin de faire reculer la pauvreté et promouvoir le développement. Les missions de l'Etat renvoient à plusieurs dimensions, notamment assurer la sécurité, le respect des droits de l'homme, etc. Le débat a eu pour objectif de réfléchir pour trouver des solutions, afin d'aller vers le développement durable.

Martin BALOUATA-MALEKA

(Suite de la page 4)



La photo de famille des officiels.

liance 8-7 du Congo; la signature et la mise en œuvre du programme pour la promotion du travail décent 2023-2026 entre le Congo et l'O.i.t., a-t-il déclaré. Durant les trois jours de travaux, les participants ont fait le bilan de la dernière retraite des directeurs, renforcé le partenariat pour élargir la coalition mondiale pour la justice sociale en Afrique, y compris le soutien aux pays africains pionniers pour l'emploi et la protection sociale. Ils ont identifié les défis et les besoins de l'Afrique à inclure dans le plan biennal de travail des Programmes d'action prioritaires de l'O.i.t (l'organisation internationale du travail).

Après avoir partagé les ex-

périences et les bonnes pratiques pour atteindre leurs objectifs, les participants ont proposé des solutions pour accélérer la promotion de l'Agenda du travail décent. Au centre de la rencontre de Brazzaville, les questions de la promotion du travail décent, de renforcement des capacités des travailleurs africains et du développement économique inclusif et durable ont été aussi abordées, en vue de définir une meilleure stratégie pouvant contribuer à l'atteinte des principaux objectifs de l'O.i.t, créée en 1919, à la fin de la Première guerre mondiale.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA



Livre: «Essais de «démocratie» en République du Congo»

# Père Christian a présenté son ouvrage, en présence de l'archevêque de Brazzaville

Publié aux Editions L.m.i, basées à Pointe-Noire, en octobre 2022, l'ouvrage de Père Christian de La Bretesche (88 ans), intitulé, «Essais de «démocratie» en République du Congo», a été présenté et dédié vendredi 9 février 2024, à l'Hôtel Saint-François de Paul, à Brazzaville, en présence de l'archevêque, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, président de la Conférence épiscopale du Congo, de Mgr Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma, l'ambassadeur de France, Claire Bodonyi, et de plusieurs personnalités, dont des acteurs politiques et des responsables universitaires. La présentation critique de l'ouvrage a été faite par un jeune prêtre qui s'affirme dans le monde du livre, l'abbé Aubin Banzouzi, après une série de témoignages dont ceux de l'archevêque et du prof Charles Zacharie Bowao.

C'est une consécration unanime dont Père Christian, prêtre spiritain français, arrivé au Congo le 30 octobre 1963, et qui a collaboré à l'hebdomadaire catholique, La Semaine Africaine, a fait l'objet à l'occasion de la présentation de son ouvrage, qui est un essai politique sur les premiers pas, en démocratie pluraliste, de la République du Congo, au lendemain de la Conférence nationale souveraine. L'ouvrage est une collection de ses articles d'analyse, éditoriaux et homélies publiés dans le journal, entre 1991 et 1994.

D'un volume de 246 pages, classé «Tome 1» et préfacé par l'ancienne ministre de la culture, Mambou Aimée Gnali, cet ouvrage est structuré en sept chapitres qui rassemblent une soixantaine de textes de réflexion de différentes natures. Avant la présentation de l'ouvrage, il y a eu quatre témoignages et le mot de l'éditeur, Maurice Louboukou.

Au nom de ses pairs évêques et des chrétiens catholiques du Congo, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, le premier à faire son témoignage, a reconnu en Père Christian de La Bretesche, un «prêtre toujours à l'ouvrage, missionnaire averti, artisan infatigable, qui a quasiment tout entrepris dans notre pays; il a participé de façon considérable à la formation de l'élite nationale».

Journaliste, ancien directeur de publication de La Semaine Africaine, Joachim Mbanza, et Roger Kwama Matiti, ancien journaliste dans ce journal, ont expliqué comment ils ont réalisé le projet de publier cet ouvrage, en hommage à Père Christian, de son vivant, pour tout le travail qu'il a abattu dans la formation des jeunes élites chrétiennes et dans ses réflexions à travers les colonnes du journal.

Pour Roger Kwama, Père Christian est un passeur qui prend à bord celui qui au départ n'est rien, vers un autre bord, pour en faire une personnalité respectable. Joachim Mbanza a déclaré qu'il était comme le pivot du travail des articles de réflexion du réseau des collaborateurs externes de La Semaine Africaine. A travers les écrits de cet homme de Dieu, on a «la lumière de l'Évangile sur l'ac-



Le D.g Roger Kwama Matiti et Joachim Mbanza pendant leur témoignage



Le philosophe Charles Zacharie Bowao faisant son témoignage sur Père Christian.



Mgr Manamika faisant son témoignage sur Père Christian.

tion politique», a-t-il souligné, évoquant ainsi la doctrine sociale de l'Église catholique. Analysant l'ouvrage, le prof Charles Zacharie Bowao, philosophe de renom, a confié que «le Père Christian est une école d'humanité... Il est assis fermement sur la foi, mais aussi sur la raison». L'éditeur Maurice Louboukou a évoqué sa fascination d'avoir travaillé sur ce livre, alors qu'au départ il était étonné de voir Père Christian le contacter pour éditer son ouvrage.

La présentation critique de l'ouvrage a été faite par l'ab-

bé Aubin Banzouzi, jeune prêtre n'ayant pas côtoyé Père Christian, et qui s'est retrouvé devant le redoutable devoir de faire un tel exercice, sur l'œuvre d'un géant dans le sacerdoce et dans la vie intellectuelle. Avec lui, l'assistance a pu comprendre la trame du livre structuré en sept chapitres, avec un nombre de textes varié. Le premier chapitre traite du «Pourquoi une conférence nationale? Pourquoi souveraine? Le deuxième chapitre interroge sur la transition et ses différents acteurs. Le troisième répond à comment se donner une

Constitution? Le quatrième chapitre porte sur le chrétien en politique. Le chapitre cinq sur le regard critique de l'auteur sur la période électorale, le sixième chapitre sur le dérapage dans le gâchis et le septième répond à la question: «Par qui et par où renaîtront la morale et le droit?». Pour le critique littéraire, «dans une approche comparative, cet ouvrage rejoint avec d'autres mots, la vision d'autres auteurs ayant écrit sur la démocratie».

Très ému par les propos agréables à son égard, l'auteur, affaibli par le poids de l'âge, a encouragé les jeunes à s'approprier cet ouvrage à travers les rencontres et débats de fond. Il reste convaincu que «tôt ou tard, la raison finira par féconder l'Etat de droit contre un certain nombre de déviances, d'antivaleurs». Enfin, cette cérémonie, modérée par le journaliste Ghislain Ngouma et Sarah Adoua, a connu la présence des personnalités, en dehors de celles déjà citées, comme le prof Omer Massoumou, doyen de la Faculté des lettres, arts et sciences humaines, le prof Josué Damba, les écrivains Benoît Moundélé-Ngollo et Emile Gankama, l'essayiste Claude-Richard Mbissa, Bernard Mackiza, ancien directeur de La Semaine Africaine, Albert Mianzoukouta, actuel directeur de ce journal, Gervais Bouti, conseiller du Pre-

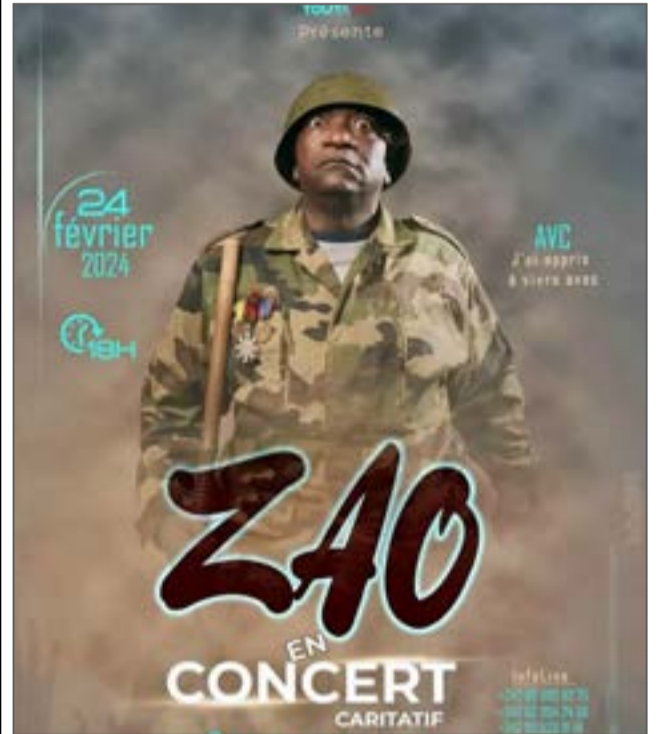
mier ministre, les dirigeants politiques comme Pascal Tsaty-Mabiala, député, premier secrétaire de l'U.pa.d.s, chef de file de l'opposition, Uphrem Dave Mafoula, leader du parti Les souverainistes, Yves D'Amecourt, ancien maire et neveu de l'auteur, venu de France pour la circonstance, des responsables religieux dont l'abbé Vivien Carrhol Etouolo, secrétaire général de la Conférence épiscopale, Père Pierre Bilongo, supérieur provincial des spiritains du Congo, etc.

Joseph MWISSI NKIENI

I.f.c (Institut français du Congo) de Brazzaville

## Zao Casimir en concert de solidarité avec les victimes d'A.v.c

Le légendaire musicien congolais, Zao Casimir (71 ans), sera en concert caritatif, le mercredi 24 février 2024, à l'I.f.c (Institut français du Congo) de Brazzaville. L'objectif de l'initiative organisée par l'O.n.g Toutariv, est d'allouer les recettes issues de ce concert pour soutenir les victimes d'A.v.c (Accidents vasculaires cérébraux), en situation vulnérable.



L'annonce du concert.

Dans une initiative de solidarité, Zao Casimir sera de nouveau sur scène, le mercredi 24 février prochain, à l'I.f.c de Brazzaville. Victime lui-même d'un A.v.c, en septembre 2022, il a dû son salut qu'à un élan de solidarité. Sa santé s'étant améliorée, et en reconnaissance de l'élan de solidarité dont il a été bénéficiaire, Zao, l'ancien combattant, entend aussi témoigner de sa solidarité aux victimes d'A.v.c en situation vulnérable. Même s'il a perdu quelques forces dans la bataille, l'homme manie toujours l'humour et n'est pas prêt à abandonner la scène musicale. Au contraire, il réserve des surprises à son public. L'événement culturel et caritatif verra la participation d'autres artistes dont les noms n'ont pas été dévoilés. Par ailleurs, l'engagement du public ainsi que des institutions et entreprises nationales est vivement sollicité à travers leur participation active à cet événement caritatif en soutien aux victimes d'A.v.c. Signalons que chaque année, environ 14 millions de personnes dans le monde souffrent d'un accident vasculaire cérébral. C'est la deuxième cause de décès dans le monde et la première cause d'invalidité.

Roland KOULOUNGOU

**L'HORIZON AFRICAIN**

Direction: 06.662.37.39 / 05.543.82.76

E-mail: lhorizonafricain@gmail.com /

Site Internet: www.lhorizonafricain.com

Sous l'immatriculation

108/MCM/DGAI/DPE du 19 Mars 2019

Directeur de publication par intérim :

Hervé EKIRONO

Rédacteur en Chef :

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Secrétaire de rédaction :

Clotaire DIABOUA

Siège de la Rédaction :

Hôtel Saphir (Brazzaville)

Chef Bureau Pointe-Noire :

Marcel BITADI. Tél: 05.557.78.71

Mise en pages :

Tornado



Exposition photographique

# Le Marché Total, miroir de la société de Brazzaville, d'après Robert Nzaou-Kissolo

Les marchés domaniaux constituent des carrefours qui témoignent du quotidien des populations. C'est dans ce contexte que Robert Nzaou-Kissolo, photographe congolais, a montré certains aspects de la société congolaise, à travers son exposition photographique intitulée «Marché Total», réalisée à l'I.f.c (Institut français du Congo) de Brazzaville, le mercredi 7 février 2024. Celle-ci s'est déroulée en présence du directeur de l'I.f.c, de l'ambassadeur de France et des professionnels de la presse.

Les œuvres photographiques de Robert Nzaou-Kissolo sur le Marché Total, par l'idée de l'affluence, de la popularité, des denrées alimentaires vendues au quotidien, des vendeurs, de la mobilité continue des acheteurs, sans exclure les pousse-pousseurs, les taxis, les minibus et d'autres sujets inscrits dans une mobilité permanente, évoquent le réel d'une société congolaise. «Si tu veux savoir ce qu'un peuple mange, découvrir les tendances de la mode et de la musique, c'est au marché que tout cela se passe. Les restaurants, les salons de coiffure, etc. C'est tout une vie qui se manifeste», a confié Robert Nzaou-Kissolo, qui a aussi voulu, à travers ses photos, marquer son respect envers les femmes vendeuses constituant la majorité des personnes qui fréquentent le Marché Total.



Pendant l'exposition photos.

Cette réalité passe, également, par les hommes et les femmes, vendeurs reconnus ou à la sauvette dont le sacrifice au travail n'est souvent récompensé que par des revenus destinés à l'autosubsistance, a déclaré Émeraude Kouka, poète et critique d'art. Se pose aussi la question de l'hygiène publique qui est un véritable problème au Marché Total, comme dans les autres marchés domaniaux des communes congolaises. «Chaque image raconte

une histoire unique sur le Marché Total, lieu emblématique de Brazzaville, et témoigne de la diversité culturelle, sociale et naturelle du Congo. Ces œuvres reflètent la vitalité urbaine et parfois les réalités difficiles, offrant ainsi un regard varié sur la réalité congolaise», a affirmé Lionel Vignacq, conseiller de coopération et d'action culturelle et directeur de l'I.f.c. Né en 1976 à Nkayi, dans le Département de la Bouenza, Robert Nzaou-Kissolo est un



Le photographe Robert Nzaou-Kissolo photographe congolais. Il est auteur de plusieurs expositions photos réalisées à Pointe-Noire (exposition photos en couleur Louzolo), «La vie en noir et blanc», la série de photos «Madia ya bwala» et bien d'autres. Après son exposition à Fond Tié-Tié (Pointe-Noire) où il a présenté le Marché Total, il est venu à l'I.f.c. de Brazzaville. L'objectif, pour lui, étant avant tout la conservation archivistique des œuvres reflétant la réalité variée de la société congolaise.

Céleste Exaucé SINDOUSSOULOU

Art plastique

# Philippe Ibara Ouassa: pinceau et cœur d'artiste universel

Figure emblématique de l'art plastique congolais, Philippe Ibara Ouassa, peintre dessinateur né en 1936 à Boundji, dans l'actuel Département de la Cuvette, il a commencé à faire de la peinture à l'âge de 15 ans. Détenteur du Prix de dessin au Festival mondial des arts nègres de Dakar (Sénégal), en 1966, il s'est depuis installé à Yaoundé, au Cameroun, où il a développé son art.

Philippe Ibara Ouassa est l'un des artistes de l'art plastique les plus prolifiques et caractéristiques des années 60. Il fait partie, avec Eugène Malonga, Guy Léon Fylla, Jacques Zogoma, Nicolas Ondongo, Marcel Gotène, Ossali et Iloki, de la première génération de peintres congolais formés à l'École de peinture de Poto-Poto à Brazzaville. En 1950, après une enfance passée dans son village de Boundji et un passage par la mission catholique de Pointe-

Noire, Philippe Ibara Ouassa s'installe à Brazzaville où il intègre l'École de peinture de Poto-Poto. L'homme avait une grande sensibilité artistique. Et l'un de ses premiers dessins s'intitulait «bafouillages solitaires». Il est impossible d'évoquer la peinture congolaise sans parler de ce grand peintre de renommée internationale, lauréat du grand prix du dessin au festival mondial des arts nègres à Dakar en 1966. Il sied de souligner, bien que l'œuvre de Philippe Ibara



Philippe Ibara Ouassa, en 1966

Ouassa reste gravée dans la mémoire de ceux qui l'ont connu et vécu son époque, l'artiste semble être effacé de la mémoire de ses compatriotes. Et pour cause, il s'est affirmé au Cameroun. «Le Ministère de l'éducation nationale de la République Fédérale du Cameroun m'a aidé, au mois de

novembre 1966, à monter une exposition au Centre culturel français. Quand je suis arrivé au Cameroun, les gens m'ont très bien reçu. Je suis ici comme chez moi», avait-il confié dans une interview, dans la presse camerounaise.

Roland KOULOUNGOU

Musique

# Bob Marley et son lien religieux avec la marijuana

Né le 6 février 1945, à Rhoden Hall, près de la ville de Nine Miles, en Jamaïque, Robert Nesta Marley dit Bob Marley est le légendaire musicien jamaïcain du reggae. Mort le 11 mai 1981, à l'âge de 36 ans à peine, dans un hôpital de Miami, aux Etats-Unis, des suites d'un cancer généralisé, après des soins controversés en Allemagne, il aurait fêté ses 79 ans cette année. Il est celui qui a popularisé la musique reggae à travers le monde, devenant ainsi une grande légende dont l'héritage profite beaucoup à sa famille et à ses ayants-droits. Mais, le mouvement rasta, le rastafari, qui s'est développé en Jamaïque depuis les années 30 et qui a pour musique le reggae dont il était la figure la plus connue dans le monde, a des symboles dont la marijuana.



Bob Marley

Bob Marley a adhéré aux postulats spirituels du rasta-farianisme, pour lequel «la consommation de cannabis est sacramentelle», au milieu des années 60. Les paroles de ses chansons ainsi que ses positions politiques ont fait du chanteur «le premier et le plus important diffuseur au monde de la culture du cannabis du 20ème siècle».

Bob Marley est devenu une icône de la culture rasta-farienne. Comme les autres artistes se réclamant de ce mouvement, il a promu l'usage du cannabis dans ses chansons, contre les préjugés de l'époque. En 1977, il fut arrêté à Londres (Royaume Uni), pour possession de marijuana. Les rastas considèrent au centre de leur foi le lien avec l'identité africaine, la résistance au système socio-économique oppressif qu'ils appellent «Babylone», et l'importance de l'exode vers leur continent d'origine. Parmi leurs pratiques spirituelles, la consommation de marijuana ou ganja est transcendante. Pour ce mouvement social, culturel et spirituel, «la fleur de cannabis est un sacrement qui nettoie le corps, calme l'esprit et rapproche l'individu du divin». Les rasta-fariens croient que des bourgeons de la plante ont été retrouvés dans le tombeau du Roi Salomon. Ce qui explique l'ouverture des consciences et l'approche de Jah, leur Dieu, à travers les volutes de fumée.

Notons que Robert Nesta Marley était bien plus qu'un musicien talentueux. Son empreinte dans la culture universelle le positionnait également comme un chaman qui prêchait pour un monde meilleur, la guitare à la main et une articulation entre les lèvres.

Roland KOULOUNGOU



Can football 2024

# Repêchée, la Côte d'Ivoire remporte la coupe face au Nigéria !

**La Can (Coupe d'Afrique des Nations) de football, Côte d'Ivoire 2024, a révélé non seulement un bon niveau technique du football africain, mais encore ce que la chance, le coup du destin, peut avoir comme importance, avec l'exemple de la Côte d'Ivoire, pays organisateur, qui a remporté la coupe, lors de la finale, dimanche 11 février 2024, au Stade d'Ebimpé, à Abidjan, contre le Nigéria (2-1), devenant ainsi championne d'Afrique pour la troisième fois. La veille, samedi 10 février, l'Afrique du Sud a arraché la troisième place, lors de la petite finale contre la RD Congo (Surveillez le fleuve), en s'imposant aux T.a.b (Tirs aux buts), 6-5, après un match nul, sans prolongation (0-0).**

Les Ivoiriens peuvent éclater de joie! Ils reviennent de loin dans cette 34ème édition de la Coupe d'Afrique de football qu'ils ont organisée. En phase de poule, la Côte d'Ivoire a enregistré la plus lourde défaite de la compétition, en ramassant un carton, le 22 janvier, face à la modeste Guinée Equatoriale (0-4). La Fédération ivoirienne de football avait dû congédier le coach, Jean-Louis André Lucien Gasset, et son adjoint, Ghislain Marie Joseph Printant, alors les jeunes ivoiriens, révoltés, avaient manifesté leur colère, par des actes de vandalisme. Troisième du Groupe A, avec 3 points et une différence de buts de moins 3, la Côte d'Ivoire a pu être repêchée, grâce à la victoire du Maroc sur la Zambie (1-0), le 24 janvier, dans le Groupe F. Ce qui avait comme conséquence de condamner la Zambie de ne pas être meilleur troisième devant la Côte d'Ivoire. Pour la Caf (Confédération africaine de football), c'était aussi le meilleur scénario garantissant le remplissage des stades, pour la suite de la



Le Côte d'Ivoire sur le toit de l'Afrique.

compétition. Après ce sacré coup du destin, les Eléphants, sous la conduite d'un coach local, Emerse Faé, avec le soutien encore plus déterminé du public ivoirien, se sont ressaisis. En huitième de finale, le 29 janvier, ils ont résisté contre les Lions de la Teranga (Sénégal), les tenants du titre, (1-1), avant de s'imposer aux T.a.b: 5-4. En quart de finale, le 3 février, ils ont balayé les Aigles du Mali (2-1). Et en demi-finale, le 7 février, ils se sont imposés devant les Léopards de la RD Congo (1-0).

S'ouvrait ainsi, pour eux, le chemin de la finale. C'est devant plus de 60 mille spectateurs au Stade Alasane Ouattara d'Ebimpe, et 27 millions de supporters à travers le pays et dans le reste du monde, acquis à leur cause, que les poulains d'Emerse Faé ont triomphé dans cette compétition où on ne leur donnait pas la chance de remporter le trophée, devant les Super-eagles du Nigéria, après un premier tour catastrophique. Mais, c'était sans compter avec leur détermination et le soutien d'un

public encore plus déterminé à ce que la coupe reste à la maison.

Dès l'entame de la finale, les Super-eagles ont pris les choses en mains, en inscrivant le premier but à la 38ème minute. Jusqu'à la fin de la première période, rien n'était marqué. Pour certains déjà, le sort des Eléphants était scellé.

Revenus des vestiaires, les joueurs ivoiriens se sont engagés très à fond dans le jeu. Ils n'avaient plus rien à perdre. Leurs efforts sont couronnés à la 63ème minute. Avec un moral rebombé par l'égalisation, ils sont passés à l'offensive. A la 81ème, la grande explosion de joie! Désormais, il restait seulement à tenir, car la coupe était maintenant belle et bien à la maison. Le coup de sifflet final a déclenché une ambiance indescriptible. La Côte d'Ivoire est championne d'Afrique! Pour la troisième fois après 1992 et 2015. Quelle histoire!

Au sortir de cette compétition plusieurs distinctions ont été décernées aux plus méritants à savoir: meilleur joueur, William Troost-Ekong (Nigeria); meilleur gardien, Ronwen Williams (Afrique du Sud); meilleur buteur, Emilio Nsue (Guinée Equatoriale); meilleur jeune joueur, Simon Adingra (Côte d'Ivoire); meilleur passeur, Simon Adingra (Côte d'Ivoire).

Luze Ernest BAKALA

ceux qui veulent le faire, afin que le sport à Brazzaville puisse être pratiqué par tous, comme au beau vieux temps», a-t-il indiqué.

Les présidents et secrétaires généraux des ligues sont sortis satisfaits de cette rencontre, par la qualité des échanges et ils ont remercié



La photo de famille des présidents et secrétaires généraux des ligues et du directeur départemental de Brazzaville

départemental entend saisir sa hiérarchie, pour signaler le comportement inapproprié des responsables de la Ligue départementale de football de Brazzaville. Il a rappelé que les ligues sont sous la responsabilité de la direction départementale des sports et doivent se conformer aux lois et règlements en place. «Nous allons travailler avec

le directeur départemental et ses collaborateurs, pour le travail abattu, en promettant de faire répercuter les instructions et enseignements reçus, dans leurs différentes ligues, pour la bonne marche du sport dans le département de Brazzaville.

Luze Ernest BAKALA

Académie de football d'Oyo (Département de la Cuvette)

## Hugues Nguélonde et Blaise Matuidi ont annoncé l'ouverture dès cette année

Fondée à l'initiative du champion du monde 2018, l'international français Blaise Matuidi, dont les parents sont d'origine angolaise ayant vécu à Kinshasa (RD Congo), avant d'émigrer en France, l'Académie de football d'Oyo, dans le Département de la Cuvette, s'apprête à accueillir, dès cette année, sa première promotion, grâce à l'appui du gouvernement. C'est ce qui ressort de la conférence de presse animée samedi 10 février 2024, à l'Hôtel Radisson Blu de Brazzaville, par Hugues Nguélonde, ministre de la jeunesse et des sports, de l'éducation civique, de la formation qualifiante et de l'emploi, en compagnie de Blaise Matuidi et en présence du ministre de la communication et des médias, Thierry Mougalla. L'Académie de football d'Oyo, qui va ouvrir ses portes entre les mois d'août et septembre prochain, vise à former 40 jeunes par année, de 12 à 14 ans.



Blaise Matuidi et Hugues Nguélonde (au milieu) pendant la conférence de presse.

Pour le ministre Hugues Nguélonde, «cet ambitieux projet vise la création d'un centre de football, pour le développement du football, à travers la formation de nos jeunes talents. Il s'accorde excellemment avec la feuille de route que j'avais tracée lors de ma nomination à la tête du Ministère en charge des sports, reposant sur le diptyque réforme et formation. Ce centre doit constituer un des maillons de la chaîne pour permettre au football congolais de regagner ses lettres de noblesse. Pour ce faire, je vous exhorte à faire de l'excellence votre crédo, il ne peut en être autrement», a-t-il indiqué pendant la conférence de presse.

L'international Blaise Matuidi (37 ans), ancien milieu de terrain du P.s.g (Paris Saint-Germain), a expliqué l'origine du projet et motivé son engagement. «Déjà pour moi, la première des choses, c'est que je fais avec le cœur. C'est un problème d'enfance. Il faut donner la possibilité aux enfants de réaliser leurs rêves. J'étais à leur place et, aujourd'hui, il faut la leur redonner. Ceci ne se fait pas d'un claquement de doigts, car nous avons eu des discussions avec Monsieur le ministre des sports. Nous avons bien échangé et je pense qu'il y a eu une envie commune d'amener à bien ce projet. On aura besoin des sponsors aussi. J'en serai le premier ambassadeur. Je donnerai tous les moyens possibles, pour qu'il soit l'une des grandes académies du continent», a-t-il déclaré.

Appelé aussi Académie Alima d'Oyo, ce centre de formation en football va assurer un soutien académique et psychologique aux jeunes talents sélectionnés, pour garantir leur développement global, grâce à des partenariats établis avec des établissements d'excellence au niveau international, et à l'Etat congolais. «Quand je contemple les jeunes footballeurs congolais et africains, que ce soit pendant la Coupe d'Afrique des Nations, en première division ou en jouant dans les rues de Brazzaville et à travers le Congo, je me revois à leur place. Ces jeunes passionnés, avec leurs rêves et aspirations, sont le reflet de mon propre parcours. Je comprends cette passion qui les anime, cette détermination à réussir. Cependant, la réussite dépend de la formation et de l'encadrement professionnel, des aspects souvent manquants dans le développement de ces talents», a fait savoir Blaise Matuidi, qui a eu une carrière sportive brillante en France et qui a jeté son dévolu sur le Congo-Brazzaville, pour y développer son projet de centre d'excellence de formation en football.

Des tests seront organisés à travers le territoire national, pour sélectionner les jeunes talents qui seront admis à l'Académie de football d'Oyo, pour contribuer ainsi à l'essor du football congolais.

Luze Ernest BAKALA

Direction départementale des sports et de l'éducation physique de Brazzaville

## Les clubs doivent désormais se faire enregistrer, pour avoir un statut associatif

Le directeur départemental des sports et de l'éducation physique de Brazzaville, Charles Parfait Malonga, a eu une séance de travail, lundi 12 février 2024, à son cabinet, avec les présidents et secrétaires généraux des ligues sportives. Au cours de cette réunion, le directeur départemental n'est pas passé par quatre chemins, pour expliquer le rôle que doit jouer une ligue dans le département, de l'agrément sportif des clubs, avant de leur remettre les textes administratifs. Aussi, a-t-il donné des directives et orientations pour la saison sportive 2023-2024. Désormais, les clubs doivent se faire enregistrer au Ministère de l'intérieur, pour l'obtention du récépissé associatif, afin d'être reconnu par la Direction départementale des sports.

Pour le directeur départemental des sports et de l'éducation physique de Brazzaville, «chaque ligue doit être en mesure de connaître le nombre de clubs et de licenciés. Ces clubs doivent être reconnus au niveau du Ministère de l'intérieur, en tant qu'associations. J'ose espérer que les présidents des ligues vont s'approprier de ces textes reçus, pour que la

pratique du sport dans le département se fasse dans les normes».

Charles Parfait Malonga a remercié les présidents et secrétaires généraux des ligues qui ont répondu à son invitation. Parmi les absents, il y a la ligue de football qui brille par son indifférence aux activités de la Direction départementale des sports. La situation est d'autant préoccupante que le directeur